

Maçon

RNCP38555 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	232s
Formacode(s)	22334, 22274
Code(s) ROME	F1703
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	16/11/2028

Certificateur(s)

HAUT COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE · SIRET : 17987301300017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Sur l'ensemble du territoire, le secteur est constitué de petites et moyennes entreprises et de quelques majors. Le marché est divisé en deux parts égales (50% en construction neuve, 50% en rénovation).

Les constats sur les évolutions du secteur :

- la maçonnerie de petits éléments hourdés au mortier demeure le cœur du métier de maçon, cependant la maçonnerie d'éléments manufacturés (brique monomur, bloc polystyrène, etc.), se développe et gagne des parts de marché significatives.
- la réalisation d'ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel reste une activité importante du métier de maçon.
- la sous-traitance des travaux d'application des enduits extérieurs (enduits monocouche), à des entreprises spécialisées (façadiers), est quasiment systématique.

Les principaux facteurs d'évolution du métier et leurs conséquences :

- La réglementation thermique et la transition énergétique : Le professionnel se doit de maîtriser les nouvelles techniques permettant de satisfaire aux exigences consécutives à l'évolution des réglementations en la matière (le traitement des ponts thermiques, l'emploi de matériaux innovants, etc.).
- L'évolution des matériaux et leurs règles de mise en œuvre : Le professionnel doit acquérir de nouveaux savoir-faire et adapter ses pratiques de mise en œuvre pour satisfaire aux exigences des avis techniques.
- Le respect de l'environnement : Le professionnel respecte le tri des déchets, maîtrise les consommations d'énergies et d'eau et limite les nuisances du chantier (bruit, poussière, etc.).
- La transition numérique : Le développement du BIM (consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, des documents techniques de mise en œuvre numérisés, process de commande des matériaux informatisés), impose au professionnel d'être capable d'utiliser de manière simple un matériel informatique (tablette, smartphone, plus rarement un ordinateur), et de savoir naviguer sur internet.

ACTIVITÉS VISÉES

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

Selon les commandes ou les spécificités de l'entreprise qui l'emploie, le maçon peut travailler sur des constructions neuves ou sur des chantiers de rénovation. A ce titre, il adapte sa pratique en fonction des particularités de ces deux types de chantiers et notamment en matière de sécurité.

Le maçon construit des murs par assemblage manuel d'éléments manufacturés (agglomérés de ciment, briques traditionnelles et/ou à joints minces, béton cellulaire, agglomérés de pierre volcanique, etc.), en respectant les règles de sécurité. Il est quelquefois amené à réaliser des enduits, et des éléments de finition de manière traditionnelle ou préfabriquée. Il réalise les éléments de structure en béton armé (poteaux, poutres, planchers, murs de soutènement, etc.). Pour cela, il réalise des coffrages traditionnels, et utilise des systèmes coffrant de type banches manuportables, des coffrages prêts à l'emploi en carton. Pour la réalisation des planchers, il met en œuvre des systèmes préfabriqués de type « poutrelles hourdis ».

Le maçon est formé et habilité par son employeur. Il connaît et applique scrupuleusement la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses équipements de protection individuelle (EPI). Il prend connaissance du document unique et du Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), quand ils existent, sinon du plan de prévention et en respecte les consignes.

Le maçon travaille en équipe, il doit posséder des qualités relationnelles qui lui permettent de réaliser ses activités de manière sécurisée et productive.

La législation et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au maçon le respect systématique du tri des déchets de chantier mais également la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), de la consommation d'eau, d'électricité et de carburant.

La transition énergétique et les nouvelles réglementations demandent au professionnel l'adaptation de ses compétences de bases à des matériaux innovants, plus efficaces en termes de résultats. Pour cela le maçon respecte les règles de mise en œuvre des avis techniques spécifiques à chaque type de matériaux ou technique.

La plupart du temps ces matériaux plus performants demandent une mise en œuvre plus soignée et plus technique, les tolérances sont moindres que les matériaux « traditionnels ».

Les évolutions numériques impactent les métiers de la construction. Pour consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, des documents fournisseur, passer des commandes et assurer le suivi des livraisons, le professionnel est amené à utiliser de manière simple une tablette, un smartphone ou plus rarement un ordinateur.

Activités visées :

- 1) Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- 2) Construire des ouvrages en maçonnerie
- 3) Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- 1) Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
 - Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables;
 - Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel;
 - Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.
- 2) Construire des ouvrages en maçonnerie
 - Bâtir des maçonnerie hourdés au mortier ou à joints minces;
 - Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre;
 - Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis;
 - Réaliser manuellement des enduits hydraulique traditionnels;
 - Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
- 3) Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis
 - Poser un plancher poutrelles hourdis;
 - Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales;
 - Mettre en place les armatures de dallages et planchers;
 - Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers;
 - Réaliser les aspects de surface et chapes.

Blocs de compétences

RNCP38555BC01 — Réaliser des ouvrages en béton coffrés en traditionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
- Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Mise en situation professionnelle:

Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée.

Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant.

En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.

2) Autres modalités d'évaluation le cas échéant:

L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats

Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats.

La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur.

Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury.

RNCP38555BC02 — Construire des ouvrages en maçonnerie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Bâtir des maçonneries hourdés au mortier ou à joints minces
- Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
- Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
- Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
- Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Mise en situation professionnelle:

Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée.

Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant.

En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur

2) Autres modalités d'évaluation:

L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats. Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur.

RNCP38555BC03 — Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

LISTE DE COMPÉTENCES

- Poser un plancher poutrelles hourdis
- Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
- Mettre en place les armatures de dallages et planchers
- Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
- Réaliser les aspects de surface et chapes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Mise en situation professionnelle:

Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée.

Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant.

En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.

2) Autres modalités d'évaluation le cas échéant:

L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats. Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- La construction de pavillons individuel
- La réalisation de logements collectifs
- La construction industrielle ou agricole
- La réalisation de constructions dédiées au tertiaire
- La réalisation des aménagements extérieurs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Maçon
- Maçon façadier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 218 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B1X30 — Maçons peu qualifiés · tension 4/5 (Élevée) B1X31 — Maçons qualifiés · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 999
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B1X30 — Maçons peu qualifiés B1X31 — Maçons qualifiés B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (2 membres du jury par candidat présenté).

Le jury est composé de professionnels :

- Chef d'équipe
- Entrepreneur
- Gérant d'entreprise

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 035 €
Selon la branche	6 000 € – 7 816 €
Prise en charge	Branches concernées
7 035 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 816 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 000 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	16/11/2028
Date de dernière délivrance possible	16/11/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38555/>